

A MADEMOISELLE ***

(SONNET)

JUN 1877.

Quand vous allez, le soir, dans la lande déserte,
Ecouter les oiseaux, rêver, cueillir des fleurs ;
Quand vous vous accoudez à la fenêtre ouverte,
Pour aspirer du frais les suaves senteurs ;

Lorsque vous marchez seule au bord de l'onde verte,
Contemplant de la mer et du ciel les splendeurs ;
Quand vous laissez errer votre main vive, alerte,
Sur le clavier d'ivoire aux accords enchanteurs ;

Songez-vous quelquefois que bien loin il existe
Quelqu'un qui vous aimait beaucoup, dont l'âme est triste ;
Pour qui l'oiseau n'a plus de chants mélodieux ?.....

Ah ! vous ne pouvez pas avoir oublié l'heure
Que nous avons passée auprès du flot qui pleure.
En mêlant nos soupirs et les pleurs des adieux.

W. CHAPMAN.

UNE

FILLE LAIDE

X

(Suite.)

C'était le soir même du retour des orphelines à Brébion.

— Voyons, monsieur l'officier grincheux, lui dit-elle, m'expliquez-vous votre maussaderie croissante depuis que le bruit public dore les ruines de la bagatelle de huit cent mille francs ?

— Ma sœur, je préfère n'y pas croire.

— A votre aise ; d'ailleurs, rien n'est moins sûr. Mais si le cancan prenait force de vérité, pourrai-je espérer voir se rassénérer un peu votre sombre visage ?

— Je crains fort de ne pouvoir vous donner cette satisfaction.

— Cependant rien ne serait plus providentiel pour ces chères filles, et si vous étiez sincèrement leur ami...

— Je suis très-sincèrement leur ami.

— ... Vous devriez prendre part à leur heureux changement d'existence.

— S'il s'accomplit, et que je les en voie ravies, peut-être le serai-je moi-même.

— Voilà qui est déjà mieux. Nous allons arriver à faire de vous un homme raisonnable.

— Hum !... sourit Maxime en branlant la tête.

— Oui, vraiment. D'abord, pouvez-vous imaginer plus ravissante créature que notre Paula ?

— Je n'en imagine pas, ma sœur.

— Ensuite, vous figurez-vous cette beauté, ce charme, cette grâce, décuplés par le prestige d'une grande fortune ?

Maxime eut un mouvement de dépit.

— Eh ! c'est justement ce dont Mlle Paula de Béringer n'aurait nul besoin. La peinture est assez réussie pour se passer des dorures du cadre.

— Homme antique, allez !... Vous serez le seul de cet avis parmi les deux ou trois millions de célibataires français qui persistent dans ce regrettable état, faute de trouver des dots suffisantes.

— Comme si ce sujet de conversation lui était désagréable, Maxime se leva sans plus discuter. Son frère remarqua tout haut en riant qu'il n'avait point la mine d'un homme convaincu. Il ajouta cependant que, si les célibataires dont parlait madame de Saint-Ebre étaient avisés de la succession Brébion, on en verrait un bon nombre s'abattre sur Salins, et qu'il faudrait bien alors que le commandant de dragons reconnu, bon gré mal gré, qu'une dote de quatre cent mille francs ne nuisait pas à la belle Paula.

Cet innocent persiflage eut à peine le pouvoir d'arracher un sourire à l'officier. Il chercha son képi de petite tenue, l'assujettit sur son front par un geste brusque et sortit.

— Votre frère est une énigme ! se contenta de dire la jeune Anglaise.

En rentrant à Brébion, la première pensée d'Etienne fut pour Aubin.

— Où donc étais-tu ? qu'as-tu fait ? Tu n'es point venu nous voir à l'hôtel Saint-Ebre.

Le jeune homme répondit simplement :

— Ah ! voilà donc un peu de soleil revenu sur nos ruines !

— Cela ne m'explique pas pourquoi je t'ai vainement attendu ?

— M'attendiez-vous, vraiment !

— Est-ce que cela se demande ?

— Vous étiez si heureuse là-bas !

— Pas tout à fait. Tu nous manquais.

L'enfant trouvée sentit un peu de brouillard devant ses yeux.

— Etienne, demanda-t-il, dites-vous cela pour me consoler de ma solitude d'une semaine ?

— Je le dis parce que je suis habituée de ta présence et qu'il me semblait toujours te voir arriver.

— Merci, Etienne.

Elle le regarda, surprise qu'une parole si simple valut un remerciement. Il y avait une véritable émotion sur les traits du pauvre Aubin.

C'est qu'il s'était cru bien oublié pendant les huit longs jours où les ruines n'avaient pas entendu les douces voix des orphelines.

Etre oublié des orphelines !... Aubin pouvait tout admettre, hors cette chose énorme que les deux sœurs pourraient se passer de son dévouement.

Paula lui serra silencieusement la main, jouant sans doute que sa sœur avait parlé de son deux.

Rassuré, il courut prendre les ordres de l'abbé Joumel, qui n'attendait que la rentrée au châte-

teau de Mlles de Béringer pour la levée des scellés

XI

Les scellés ! ce sont là des formalités que la justice doit remplir et dont le cérémonial s'était accompli suivant l'usage. C'est dur et brutal comme la loi.

La marquise étant décédée sans héritiers directs, son appartement avait été clos et Thibaut nommé gardien des scellés.

Me. Trébois, consulté, ayant déclaré ne posséder aucun testament, mais avoir recueilli de la bouche de la marquise la certitude de l'existence d'un testament olographe, la recherche de cette pièce fut décidée par le juge de paix de Salins.

On fixa le jour, et Me. Trébois, prévenu, ne manqua pas d'accourir de Besançon flanqué de son inévitable fils.

Etienne et Paula ne pénétrèrent pas sans émotion dans la chambre où vivait, dans toute son intensité, le souvenir de la marquise.

Rien n'avait été dérangé. Le lit, pieusement recouvert, gardait encore sous la mince courtepointe l'empreinte du corps d'acier qui l'avait occupé tant d'années.

Son livre d'évangiles y reposait près de l'oreiller. Les meubles étaient correctement rangés au mur dans l'ordre où la défunte aimait à les trouver.

Les recherches que les hommes de loi venaient faire ne prirent que peu de temps. Dans une commode vermoulue, il n'y avait qu'un peu de linge ; dans l'armoire antique, qu'un manteau de vieux drap accroché sur l'unique robe noire. Ça et là, des notes et des papiers ayant trait à la fameuse *Légende de Brébion*.

Au dernier tiroir de la commode s'adaptait intérieurement une sorte de boîte à parfums comme en avaient jadis les grandes dames coquettes.

Sans avoir été coquette, la marquise, aux jours de sa splendeur, avait possédé tout comme une autre sa boîte à parfums.

Certain sachet au musc en emplissait la cavité. Au-dessus du sachet une grosse enveloppe.

Me. Trébois, qui assistait le juge de paix, s'en saisit avec triomphe et la lui remit en lançant aux jeunes filles un regard rayonnant.

On pouvait voir sur la grosse enveloppe, en caractères hauts et carrés : " Ceci est mon testament. " Silencieusement, Aubin avança des sièges autour du guéridon boiteux où se groupèrent les assistants.

Bien assis, ses lunettes bien essuyées, sa voix éclaircie par un habile gargarisme, le juge de paix brisa l'enveloppe.

Il n'y avait que quelques lignes :

" Le 30 mars 1859, saine de corps et d'esprit, je déclare laisser tout ce que je possède et posséderai au jour de mon décès, à M. l'abbé Jacques Joumel, aumônier de Brébion, à charge par lui d'employer cet héritage en bonnes œuvres.

" Marie-Nathalie-Jeanne, marquise de Brébion, née de La Fosse."

C'était tout.

L'abbé Joumel fit un haut le corps.

" Oh !... c'est impossible ! " murmura-t-il avec désolation.

Me. Trébois salua d'un air fort sec.

" C'est au contraire très-réel, monsieur l'aumônier."

Le digne prêtre s'approcha tout près, tout près du juge de paix, cligna ses yeux troublés pour mieux lire et répéta de plus en plus doulo-

loureusement :

" Mais c'est impossible... Elle ne parle pas des petites."

Pour l'abbé, qui les avait vues au sortir du berceau, Etienne et Paula étaient toujours " les petites."

Le juge de paix, quoique habitué à toutes les variétés de déconvenues, n'en avait jamais encore rencontré de semblable.

C'était, chez l'abbé, une surprise qui touchait à la stupeur et un chagrin prêt à tourner aux larmes.

Malgré ses efforts, deux de ces indiscrettes lui vinrent aux yeux quand il vit les jeunes filles s'avancer vers lui avec un calme sourire.

" Mais mes filles, balbutia-t-il, cela devrait être à vous, non à moi."

— Vous nous gardez bien dans les ruines, bon Père ? dit Etienne doucement.

— Seigneur Dieu !... vous garder !... je le crois bien !...

— Il ne s'agit pas que des ruines, dit la voix solennelle de Me. Trébois ; il s'agit d'une fortune de huit cent mille francs.

— Huit cent mille francs ! répéta gaillardement le juge de paix, en homme qui a flairé le mystère.

— Huit cent mille francs ! " gémit l'abbé Joumel.

Les yeux de Paula brillaient comme des étoiles. Ceux d'Aubin se tournèrent avec un involontaire reproche vers la couche funèbre.

" Je ne comprends pas bien," dit Etienne sans rien perdre de sa sérénité.

Le fils Trébois ouvrit un gros portefeuille, dans lequel le notaire se mit à cueillir des papiers plus ou moins jaunés à mesure qu'il parlait.

" Voici, dit-il. Feu le marquis de Brébion vivait en mauvais termes avec son dernier parent paternel, le cardinal de Brébion qui jouissait en cour de Rome d'une haute considération. Le cardinal ne pardonnait point au jeune marquis ses prodigalités, son inconduite, son oubli de tout principe religieux, ses transgressions de la loi morale. Possesseur d'une grande fortune, il avait déclaré maintes fois n'en pas vouloir laisser une obole à ce neveu qui déshonorait son nom. Le neveu mourut le premier. Le cardi-

nal de Brébion, qui n'avait jamais eu l'occasion de voir sa nièce par alliance, la défunte marquise, ignorait absolument son caractère, ses vertus et même une partie de ses malheurs. Il la savait retirée dans le Jura, dont lui-même était éloigné depuis de longues années, et la croyait, sinon riche, du moins dans une position parfaitement honorable. Cette ignorance provenait du silence plein de fierté dans lequel s'était renfermée la marquise.

Le cardinal, que les liens d'une très-ancienne et très-vive affection unissaient à l'évêque de Pamiers, son condisciple, son intime du séminaire, l'instruisit de ses dernières volontés, c'est-à-dire de son intention formelle de l'instituer son légataire universel.

C'était, il le savait bien, l'instituer son mandataire auprès des malheureux.

Monseigneur de Pamiers lui fit observer que, s'il restait un seul membre de sa famille, c'était à ce parent que sa fortune devait revenir, quitte à faire certaines réserves charitables.

Il se heurta d'abord contre l'opinion bien arrêtée du cardinal, lequel vivant à l'étranger et ne connaissant la marquise que de nom, ne se sentait aucunement porté à la choisir pour héritière.

L'extrême droiture de l'évêque de Pamiers n'eut pas trop de peine cependant à vaincre des préventions qui, du neveu indigne, étaient retombées sur la nièce innocente.

Le cardinal consentit à laisser le capital de toute sa fortune à la marquise de Brébion, mais seulement après le décès de son ami, qui en devait rester usufruitier.

Il mourut peu après. Prévenu par son notaire, je dus à mon tour faire connaître à Mme de Brébion la restriction temporaire et légale apportée à la générosité dont son oncle la rendait l'objet.

Je me souvins encore dans cette première visite où j'eus l'honneur de me présenter devant une des plus nobles, des plus belles, des plus estimables dames de notre Franche-Comté, et peut-être de la France.

Déjà bien changée, on reconnaissait encore en elle les traces d'une beauté que le chagrin n'avait pu emporter tout à fait. Son abord était royal, malgré le dénûment dans lequel elle entendait vivre.

C'était dignité chez elle, alors. A dater de ce jour, où, sur de nos droits, je mis ma caisse à sa disposition sans qu'elle y voulût puiser une obole, ce fut un étrange entêtement.

Elle parut épouvantée de ma révélation, il y a cinq ans, comme elle le parut encore, il y a quelques jours, quand je vins lui apprendre le décès de l'évêque de Pamiers.

L'or lui faisait peur depuis qu'elle l'avait vu entrainer son mari à la faute et à la honte. Elle n'en éprouvait aucun besoin. Elle avait plié son corps de fer à des austérités plus que monacales. Autour d'elle, ni famille, ni amis. Elle vivait seule et voulait mourir seule. Cette fortune lui parut une ironie. " Je pense, me dit-elle, que Monseigneur de Pamiers me survivra. C'est tout mon désir."

Je continuai donc à lui faire servir ses huit cents livres de rentes, comme par le passé, sans jamais y ajouter un centime d'avance. Elle ne l'eût pas souffert.

J'avais reçu d'elle les instructions les plus précises. Elle entendait que le secret le plus absolu fût gardé sur cette tardive fortune, dont elle avait l'intime conviction de ne jamais jouir en fait.

Je dus obéir. Personne ne soupçonna la vérité. Ce fut peu d'années après, je crois, que devenue un peu infirme, elle obtint d'attacher un aumônier à Brébion. Sa solitude fut heureusement modifiée par votre présence, M. l'abbé.

L'abbé Joumel, de plus en plus contrit, salua légèrement avec un sourire navré.

Le notaire reprit avec un crescendo d'importance :

Plus tard encore, des souvenirs d'amitié se réveillèrent chez la marquise. Elle apprit qu'un homme au déclin de l'âge, qui avait jadis partagé toutes les folies ruineuses de M. de Brébion, venait de s'éteindre, laissant sans aucune ressource deux toutes petites filles dont la jeune mère était morte déjà.

La ruine et la mort de M. et Mme de Béringer ravivèrent les visions du passé, rouvrirent la source de ses larmes et firent naître une pitié miséricordieuse dans un cœur que le désespoir, sans doute, avait refroidi.

Mme de Brébion fit venir auprès d'elle les charmantes enfants pour en faire des femmes d'élite."

Le salut que le notaire fit aux deux sœurs, quoique gracieux, se ressentit de la certitude qu'il venait d'acquiescer qu'elles n'héritaient pas.

" Je dois ajouter que ma conviction était telle en apprenant l'adoption dont je parle, qu'il me semblait voir, tout tracé d'avance, le chemin que cette étrange fortune devait faire de mains en mains.

Mon devoir professionnel était d'inviter la marquise à songer à ses dernières volontés. Elle ne me permit pas de m'expliquer, me déclarant avoir pourvu à l'avenir.

Maintenant, si j'examine la date de ce testament olographe et en bonne forme qui vous fait héritier, monsieur l'aumônier, je vois qu'elle est antérieure à l'entrée des deux jeunes demoiselles de Béringer à Brébion.

— En effet, interrompit vivement l'abbé Joumel, Mme la marquise, sans aucun parent, a pu juger, à cette époque, que je pourrais, à son défaut, répandre ses libéralités sur le pays. Mais ses idées ont dû changer... elles ont changé certainement à mesure que croissait sa tendresse pour les " petites..." et ce n'est pas moi qu'elle a choisi, j'en suis certain... moralement certain.

— Malheureusement, monsieur l'abbé, dit le juge de paix, tout charmé de ce désintéressement, la certitude morale est de nulle valeur aux yeux de la loi. Nous aurons donc le devoir de vous mettre en possession de votre héritage, malgré vos très-honorables scrupules.

Pendant le récit de son père, M. Eusèbe Trébois, glissant sans bruit ses longues jambes sur les dalles froides, avait achevé pour son compte personnel la minutieuse inspection de l'appartement.

Il y avait si peu de meubles et pas d'armoires !... ce fut aussi court qu'inutile.

Il paraissait fort contrarié, ce grand jeune homme, et jetait de petits regards en coulisse, positivement attristés, vers Etienne qui ne le voyait pas.

" Si elles avaient hérité, pensait le futur successeur de Me. Trébois, j'aurais suivi le conseil de papa. J'aurais laissé la blonde se marier dans la noblesse, et j'aurais épousé la brune, qui est trop laide pour se montrer difficile sur le plus ou moins de rature du nom qu'on lui donnera."

Au même instant, Me. Trébois concluait avec majesté :

" Il faut accepter le fait accompli. La marquise ne se croyait point aussi près de sa fin. Elle savait avoir écrit son testament et se proposait sans doute d'y introduire quelques modifications importantes concernant ses filles d'adoption ; c'est certainement cela qu'elle nous a fait entendre. Mais, comme beaucoup de vieillards, elle remettait au lendemain cette besogne attristante. Que sa volonté soit exécutée. Monsieur l'abbé, nous allons procéder aux formalités qui restent encore à remplir auprès du tribunal civil pour l'homologation du testament, et j'aurai l'honneur de vous mettre en possession de vos quarante mille livres de rentes."

Ces messieurs prirent congé et se retirèrent, tandis que le pauvre abbé désespéré gagnait sa chambre en trébuchant sous le poids de cette malencontreuse générosité.

Sur le seuil, le juge de paix prévint les orphelines qu'un conseil de famille allait être réuni pour elles, et un tuteur nommé à Paula.

Etienne allait être majeure deux ou trois jours après.

Interrogé sur le tuteur qu'elle désirait accepter, d'accord avec la loi, Paula demeura pensive, un peu de rougeur aux joues.

" Le bon abbé Joumel," souffla la sœur aînée.

Paula releva la tête et dit nettement :

" M. Charles de Saint-Ebre.

— Ce choix me paraît excellent, dit le juge de paix, en l'absence de tout proche parent, la loi permettant aux amis, dont l'âge et le caractère présentent toute garantie, de remplir les fonctions de tuteur."

XII.

Les commentaires allèrent grand train dans la petite ville lorsqu'on y apprit — et cela dès le même soir — l'usage que Mme de Brébion avait fait de sa fortune.

Il en fut question, non-seulement dans toutes les familles, mais jusqu'à l'établissement des Bains, où la colonie étrangère occupa son désœuvrement de l'histoire des deux orphelines.

Quelques-uns des baigneurs les avaient aperçues et vantaient volontiers la grâce de la plus jeune, sa beauté blonde et son grand air.

On ne parlait guère de l'aînée que pour déplorer charitablement l'effondrement subit d'une dot qu'elle aurait eu le droit d'espérer, et dont l'absence faisait évanouir à jamais pour elle tout projet d'établissement.

M. Eusèbe Trébois, qui avait laissé repartir son père seul, par le train du soir, pour s'accorder le plaisir d'un concert à l'établissement des Bains, était fort entouré, en sa qualité de témoin oculaire.

Quoiqu'il mit de la discrétion, son attitude seule disait que tout espoir d'avenir était perdu pour les orphelines, dont l'intelligence obscurcie de la marquise n'avait point su prévoir la pénurie.

M. Demonprin, le candidat dont l'élection paraissait en bon chemin, tout en surveillant sa candidature, venait régulièrement prendre sa douche le matin et faire son whist le soir.

Entre deux rob, il écoutait une romance ou un quatuor.

L'histoire de Mme de Béringer le frappa comme un roman. Il n'avait pas été, d'ailleurs, sans remarquer la charmante apparition, glissant en vêtements de deuil, dans les rues paisibles de la vieille ville.

" Gagner les voix de la bourgeoisie en... écrivant un livre sur la Franche-Comté était une idée heureuse, pensait-il, mais conquérir celle de l'aristocratie en épousant une fille noble, serait un coup de maître. Quel dommage !..."

Lady Margaret, assise auprès de quelques-unes de ses compatriotes attirées à Salins par la jeune renommée de ses eaux, n'avait compris qu'une chose, c'est que ses petites amies auraient encore besoin de son aide dans leur étrange situation.

Elle était, du reste, bien résolue à se mettre plus que jamais au service de leur inexpérience.

Son mari et son beau-frère l'abandonneraient pendant le concert.

" Ma chère amie, dit le premier, je viens de recevoir de mademoiselle Paula le plus joli billet du monde.

— Je n'en suis pas surprise ; elle a l'intuition de toutes les choses aimables.

— Ce qui prouve que vos " chères sauvages " se civilisent à vue d'œil.

— Vous mande-t-elle ?

— Vous ne le devineriez pas.

— Dites-le moi ; ce sera plus court.

— Elle me prie d'être son tuteur.